



Au service de la francophonie
depuis 1973

Association francophone du Labrador

308, Hudson Drive, Labrador City, Terre-Neuve et Labrador A2V 1L5

Téléphone : (709) 944-6600 / Télécopieur : (709) 944-5125

Courriel : info@afltnl.ca / Web : www.francotnl.ca/AFL

- **Renouvellement du statut 'Membre' (1 an)**
- **Nouvelle adhésion (du 1er avril au 31 mars)**

➤ Nom: Nom, Prénom Date naissance: Jour - Mois

Conjoint(e): Nom, Prénom Date naissance: Jour - Mois

Ann. mariage: Jour - Mois

➤ # Civ. et Rue: # Tél. résidence: (000) 000-0000

C.P.: # Tél. cellulaire: (000) 000-0000

Ville: # Tél. travail: (000) 000-0000

Province: # poste:

Code postal:

Courriel:

Enfants:	<input type="text"/> Nom, <input type="text"/> Prénom	Dates naissance:	<input type="text"/> Jour - Mois - Année
	<input type="text"/> Nom, <input type="text"/> Prénom		<input type="text"/> Jour - Mois - Année
	<input type="text"/> Nom, <input type="text"/> Prénom		<input type="text"/> Jour - Mois - Année
	<input type="text"/> Nom, <input type="text"/> Prénom		<input type="text"/> Jour - Mois - Année
	<input type="text"/> Nom, <input type="text"/> Prénom		<input type="text"/> Jour - Mois - Année

- Mode de communication préféré: Téléphone Courriel
- Désirez-vous offrir du temps bénévolement? Oui Non
- Désirez-vous offrir vos services à titre d'interprète bilingue? Oui Non
- Désirez-vous être abonné(e) au journal le Gaboteur pour la somme de 10 \$ par an? Oui Non
- Autorisez-vous l'Association à divulguer vos coordonnées aux organismes qui en feront la demande? Oui Non

- **Autorisez-vous l'Association francophone à utiliser des photographies de vous prises lors d'activités ou d'événements divers dans le but de promouvoir l'Association et/ou ses activités et services?**

- Publication Franc Copain: Oui Non
- Publication journaux divers: Oui Non
- Publication courriel: Oui Non
- Publication Internet sur le portail des francophones: Oui Non

- **Autorisez-vous l'Association francophone à utiliser des photographies de vos enfants prises lors d'activités ou d'événements divers dans le but de promouvoir l'Association et/ou ses activités et services?**

- Publication Franc Copain: Oui Non
- Publication journaux divers: Oui Non
- Publication courriel: Oui Non
- Publication Internet sur le portail des francophones: Oui Non

- **L'administration se réserve le droit de pouvoir refuser ou annuler en tout temps et sans préavis un statut de membre s'il y a un manquement aux critères d'adhésion.**

➤ **Signature:** ➤ **Date:** Jour - Mois - Année

Critères d'adhésion:

Toute personne voulant devenir membre de l'Association francophone doit:

- A. Faire une demande au Conseil d'administration en remplissant le formulaire d'adhésion.
- B. Résider dans la région de l'Ouest du Labrador ou dans les territoires avoisinants.
- C. S'exprimer et communiquer en français dans le cas d'une inscription en tant que membre individuel.
- D. Souscrire aux buts et objectifs de l'Association.

Catégories:

A. Membre ordinaire:

Toute personne âgée de 19 ans et plus qui satisfait aux critères d'adhésion de l'Association et dont la demande a été acceptée par le Conseil d'administration. Les membres ordinaires ont le privilège de participer à toutes les activités de l'Association ainsi que de bénéficier de l'ensemble de ses services. Les membres ordinaires ont le droit au vote lors des assemblées générales et peuvent être élus au sein du Conseil d'administration de l'Association.

B. Membre jeunesse:

Toute personne âgée de 18 ans et moins qui satisfait aux critères d'adhésion de l'Association. Les membres 'jeunesses' (âgés de 14 à 18 ans) ont le droit au vote, mais n'ont pas droit d'être élus au sein du Conseil d'administration. Ils ont le privilège de participer à toutes les activités de l'Association ainsi que de bénéficier de l'ensemble de ses services.

C. Membre associé:

Toute personne qui ne satisfait pas à tous les critères d'adhésion de l'Association peut bénéficier de l'ensemble de ses services et peut participer à toutes les activités de l'Association à moins qu'il ne soit spécifié autrement par l'assemblée générale ou le Conseil d'administration. Tout membre associé peut participer aux assemblées générales, mais n'a pas le droit de vote. Le membre associé n'a pas le droit à la réduction offerte sur le coût des billets des spectacles présentés à Fermont puisqu'il est résidant du Québec. La cotisation annuelle est la même que pour le membre ordinaire.

Les avantages d'être membre:

- 1 Les 'Samedis animés' sont gratuits pour les enfants qui sont membres. Les non-membres doivent payer 2 \$.
- 2 Chaque membre adulte a le droit de faire des photocopies, en noir et blanc, gratuitement jusqu'à un maximum de 30.
- 3 Chaque membre obtient un prix réduit lors d'activités diverses de l'AFL.
- 4 Le statut de membre donne la possibilité d'emprunter des livres et des revues gratuitement.
- 5 Le membre obtient un remboursement de 30% sur le prix d'achat de billets de spectacles à Fermont (pour les résidents de la région de l'Ouest du Labrador seulement).
- 6 Chaque membre a la possibilité d'utiliser un ordinateur à nos bureaux avec l'accès à Internet.
- 7 Possibilité de location de salle de conférence et /ou local en soirée.
- 8 Chaque membre reçoit le journal mensuel le Franc Copain contenant un calendrier des activités mensuelles en français de la région.
- 9 Finalement, vous faites partie d'une grande famille!

Type d'abonnement:

- Individuel = 10,00\$
- Familial = 20,00\$
- Organisme = 25,00\$
- Le Gaboteur = 10,00\$

Total:

Mode de paiement:

- Chèque
- Comptant

Reçu par:

Nom, Prénom

Date:

Jour - Mois - Année